



## INSTRUCTIONS POUR LA CERTIFICATION DES DECES



**Service des Etudes et de l'Information Sanitaire**  
**Division de la Planification et des Etudes**  
**Direction de la Planification et des Ressources**  
**Financières**

La Maladie COVID-19 est la maladie infectieuse causée par le dernier coronavirus SARS- coV-2 qui a été identifié en décembre 2019 en Chine, dans la ville de Wuhan (région Hubei). L'importation de cas de la COVID-19 depuis la Chine dans d'autres pays a été observée dès le début de l'épidémie à Wuhan, mais s'est intensifiée depuis mi-février 2020. La COVID-19 sévit maintenant à l'état pandémique et touche de nombreux pays dans le monde engendrant ainsi un nombre élevé de décès.

Dans ce cadre, il s'avère important de bien recueillir l'information sur tous les décès dus à cette maladie de façon précise et exhaustive afin de pallier aux problèmes des sous et des surestimations de la mortalité relative à la COVID-19. Ceci nécessite en premier temps une bonne qualité de remplissage du certificat de décès essentiellement la section « causes de décès » qui doit obéir aux normes et aux standards de la certification des causes médicales de décès figurant sur le « Guide de la certification des causes médicales de décès »\*.

Le présent dépliant présente ainsi les instructions à suivre pour la certification de la COVID-19 comme cause de décès suite aux recommandations et aux lignes directrices élaborées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Ces règles sont destinées aux certificateurs de décès afin de les aider à bien certifier la COVID-19 sur le Certificat de Décès et de permettre par la suite un meilleur codage de cette cause de décès selon la Classification Internationale des Maladies (CIM).

### **Définition des décès dus à la COVID-19**

Selon l'OMS, est considéré comme un « décès dû à la COVID-19 » un décès résultant d'une maladie cliniquement compatible, chez un cas probable ou confirmé de la COVID-19, en l'absence de toute autre cause évidente de décès sans lien avec la maladie à coronavirus (par exemple, un traumatisme).

Un décès dû à la COVID-19 ne peut pas être imputé à une autre maladie (par exemple, un cancer) et doit être comptabilisé indépendamment des affections préexistantes qui sont soupçonnées d'avoir déclenché une évolution grave de la COVID-19.

Pour les définitions des cas probables et confirmés de la COVID-19, Il est à souligner que le certificateur est toujours tenu de se référer à la définition officielle de ces cas actualisée et publiée par le Ministère de la Santé.

(\* *Guide de référence disponible au niveau du site officiel du Ministère de la Santé*)

### **Notification de la COVID-19 sur le Certificat de**

#### **Décès**

La certification de la cause du décès est basée sur la meilleure évaluation médicale possible qui prend en considération la séquence causale des événements ayant conduit au décès. C'est une étape qui suit un examen minutieux du cadavre et une revue de toutes les informations disponibles au niveau du dossier médical du défunt à savoir les antécédents médicaux, les signes cliniques présentés par le défunt, les résultats des examens radiologiques et biologiques et le rapport d'autopsie si elle a été réalisée. L'OMS a élaboré des instructions à suivre pour la certification de la COVID-19 comme cause de décès.

#### **Enregistrement de la COVID-19 sur le Certificat de Décès :**

COVID-19 devrait être inscrite sur le Certificat de Décès sur la partie cause de décès pour tous les décès où la maladie COVID-19 a causé le décès, ou est supposée l'avoir causé, ou si elle a contribué au décès.

#### **Terminologie :**

La terminologie officielle, COVID-19, doit être utilisée pour toute certification de cette cause du décès. Étant donné qu'il existe de nombreux types de coronavirus, il est recommandé de ne pas utiliser le terme « coronavirus » pour la « COVID-19 » et d'écrire lisiblement COVID-19 de façon correcte et sans ambiguïté ce qui permettra de réduire l'incertitude quant à la classification ou au codage et de surveiller correctement ces décès.

#### **Enchaînement Causal :**

Le cadre « Causes de décès » comprend deux parties. La partie I est destinée aux maladies/causes externes ayant trait à l'enchaînement des événements aboutissant directement à la mort. La partie II est réservée aux affections n'ayant pas de rapport avec la cause de décès mais qui y ont contribué. Par exemple, dans les cas où la COVID-19 provoque une pneumonie et une détresse respiratoire, la pneumonie et la détresse respiratoire doivent être toutes les deux mentionnées, de même que la COVID-19, dans la partie I.

Les certificateurs doivent apporter plus de précisions à partir des dossiers médicaux et/ou les résultats des examens de laboratoires.

Ainsi, il ne faut pas omettre de mentionner si le virus responsable de la COVID-19 a été identifié chez le défunt (test positif).

Les cas de la COVID-19 peuvent présenter une comorbidité. La comorbidité est inscrite dans la partie II du certificat de décès du défunt.

### La cause initiale de décès :

- Si la COVID-19 est déclarée cause initiale de décès, il ne faut pas oublier d'indiquer si le virus responsable de la COVID-19 a été identifié chez le défunt par les examens du laboratoire en précisant entre parenthèses que le test était positif (exemple 1).

#### Exemple 1 :

Cause du décès		Intervalle entre le début du processus morbide et le décès (Heures, jours, mois ou ans)
a) <b>Détresse respiratoire</b>	2 jours	
b) <b>Pneumonie</b>	10 jours	
c) <b>COVID-19 (test positif)</b>	14 jours	
<b>Cause initiale de décès</b>		
<b>PARTIE II</b> Autres états morbides ayant significativement contribué au décès. (Ecrire chaque intervalle entre parenthèses après la maladie correspondante)		

- Si un diagnostic définitif de la COVID-19 ne peut être établi, mais qu'il est suspecté ou probable, il pourrait être déclaré comme «probable» ou «présumé» pour indiquer que la description fournie n'est pas complètement certaine (exemple 2).

#### Exemple 2 :

Cause du décès		Intervalle entre le début du processus morbide et le décès (Heures, jours, mois ou ans)
a) <b>Détresse respiratoire</b>	2 jours	
b) <b>Pneumonie</b>	10 jours	
c) <b>COVID-19 (Probable)</b>	12 jours	
<b>Cause initiale de décès</b>		
<b>PARTIE II</b> Autres états morbides ayant significativement contribué au décès. (Ecrire chaque intervalle entre parenthèses après la maladie correspondante)		

### Les causes contributives au décès :

Les causes contributives sont les autres maladies, affections ou lésions ayant contribué au décès, mais sans appartenir à l'enchaînement causal décrit en partie I. Il est de plus en plus évident que les personnes souffrant d'affections chroniques ou d'un déficit immunitaire présentent un risque plus élevé du décès dû à la COVID-19. Ces affections chroniques peuvent être des maladies non transmissibles telles qu'une coronaropathie, une bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO), un diabète ou autres. Si la personne décédée souffrait déjà de certaines affections chroniques, à l'exemple de celles qui sont mentionnées ci-dessous, ces comorbidités doivent être déclarées dans la partie II du certificat médical de décès (exemple 3).

#### Exemple 3 :

Cause du décès		Intervalle entre le début du processus morbide et le décès (Heures, jours, mois ou ans)
a) <b>Syndrôme d'acidose respiratoire aigu</b>	3 jours	
b) <b>COVID-19 (test positif)</b>	10 jours	
<b>Cause initiale de décès</b>		
<b>PARTIE II</b> Autres états morbides ayant significativement contribué au décès. (Ecrire chaque intervalle entre parenthèses après la maladie correspondante)		
<b>Broncho-pneumopathie Chronique Obstructive (8 ans), hypertension artérielle (12 ans)</b>		

### Les informations complémentaires :

Le cadre des informations complémentaires sur le verso du Certificat de Décès permet de collecter des informations importantes recommandées par l'OMS et qui peuvent apporter un complément d'information pour la cause de décès renseignée sur le bloc « Cause de Décès ». Ainsi, ces blocs doivent être toujours renseignés selon les particularités de chaque décès ; Par exemple si la COVID-19 est la cause du décès initiale chez une femme âgée de 12 à 54 ans, il ne faut pas omettre de remplir le bloc de décès d'une femme de 12-54 ans. L'exemple 4 illustre le cas d'une jeune femme enceinte décédée dans les suites de la COVID-19 (test positif).

### Exemple 4

Cause du décès		Intervalle entre le début du processus morbide et le décès (Heures, jours, mois ou ans)
a) <b>Syndrôme de détresse respiratoire aigu</b>	3 jours	
b) <b>Pneumonie</b>	10 jours	
c) <b>Grossesse compliquée de COVID-19 (test positif)</b>	10 jours	
<b>Cause initiale de décès</b>		
<b>PARTIE II</b> Autres états morbides ayant significativement contribué au décès. (Ecrire chaque intervalle entre parenthèses après la maladie correspondante)		

Circonstances du décès :

1  Maladie      2  Accident      3  Suicide      4  Homicide      5  Intention indéterminée      6  Inconnues

**Décès d'une femme de 12-54 ans :**

- Le décès est-il survenu pendant une grossesse ou moins d'un an après sa terminaison ? 1  Oui 2  Non 3  Inconnu

- Si Oui, le décès de la femme est-il survenu :

1  Au cours de la grossesse  
2  Dans un délai de 42 jours après la terminaison de la grossesse  
3  Plus de 42 jours mais moins d'un an, après la terminaison de la grossesse.

- La grossesse a-t-elle contribué au décès ? :  
1  Oui 2  Non 3  Ne sait pas

### Enregistrement du COVID-19 comme cause contributive au décès :

Les personnes atteintes par la COVID-19 peuvent décéder des suites d'une cause externe (accident de la voie publique, chute d'un lieu élevé...). Ces cas de décès ne sont pas dus à la COVID-19 et doivent avoir comme cause initiale du décès la cause externe et son intention, surtout en cas de délai court ou absent entre la date de survenue de la cause externe et le décès. Si, le certificateur estime que la COVID-19 a aggravé les conséquences initialement sévères de la cause externe, il doit inscrire la COVID-19 dans la Partie II de la section « Cause de décès » en précisant dans la Partie I et selon l'enchaînement causal la cause externe et son intention (exemple 5).

#### Exemple 5

Cause du décès		Intervalle entre le début du processus morbide et le décès (Heures, jours, mois ou ans)
a) <b>Engagement cérébral</b>	3 jours	
b) <b>Côntusions cérébrales, fractures de la voûte du crâne</b>	5 jours	
c) <b>Traumatisme crânien</b>	5 jours	
d) <b>Chute accidentelle d'escalier</b>	5 jours	
<b>Cause initiale de décès</b>		
<b>PARTIE II</b> Autres états morbides ayant significativement contribué au décès. (Ecrire chaque intervalle entre parenthèses après la maladie correspondante)		
<b>Covid-19 (test positif) (10 jours)</b>		